



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE- DE-NEWTON

RÔLE TRIENNAL 3^e ANNÉE

EST PAR LE PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, de la susdite municipalité de Sainte-Justine-de-Newton :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton pour le 3^{ième} exercice financier du rôle triennal, soit l'année 2026, est déposé au bureau du greffier -trésorier, sis au 2627 rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton, en date du 3 septembre 2025.

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.

QU'une demande de révision peut être logée à l'égard du 3^{ième} exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

QU'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

QU'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

d)Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

e)être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

f)être déposée à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, sise au 2627, rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON, CE 8^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN 2025.

Audrey Caza
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, MRC de Vaudreuil-Soulanges, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 3 septembre.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

Je certifie par la présente que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8e jour du mois de septembre 2025.

Audrey Caza
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim